Intitulé de l'opération : REHABILITATION DE LA TRIBUNE MARATHON & AMENAGEMENT DU FOND DE STADE

Lieu : **AURILLAC (15)**
MOA : **CABA**
Architecte : **ATELIER DU ROUGET**

Type de mission : **Loi MOP BASE + EXE + SSI + OPC**
Compétences assurées : **BET TCE + Coordination OPC & SSI**

Avancement du projet : **Livré en 2017**
Montant des travaux T.C.E. : **2 459 000 € HT**

Surface : **N.C.**

Réhabilitation de la tribune Marathon et du fond de stade :

- Respect des normes fédérales de rugby et de football mais également d'un certain nombre de critères de la Ligue Nationale de Rugby conditionnant l'attribution du « Label Stade – rugby PRO» au Stade Jean Alric.
- Création en complément du terrain actuel, d'un demi-terrain d'entraînement synthétique. Ces aménagements intégreront l'enceinte arrière du stade
- Création d'une voie complémentaire de desserte des terrains du Tennis Club
- Travaux en site occupé.

Niveau HQE